



www.aisne.fr

Direction des Affaires Juridiques et Administratives

Secrétariat Général

Délégation à la Protection des Données

Tél. 03.23.24.60.47

Affaire suivie par : la PRADA

prada@aisne.fr

Monsieur Xavier Berne

Par l'intermédiaire de la plateforme Madada.fr

Envoi par courriel à l'adresse :

dada+request-43854-5fe932ae@madada.fr

À Laon, le 05 juillet 2023

Objet : Réponse à votre saisine en date du 31 mai 2023, relative aux documents demandés concernant les notes de frais de déplacements, de restauration et de représentation du président du conseil départemental de l'Aisne.

Monsieur,

Vous nous avez adressé une demande de communication de documents administratifs par l'intermédiaire de la plateforme madada.fr. Nous avons reçu cette demande le 31 mai 2023.

En particulier, vous avez requis les documents suivants :

- 1) les notes de frais de déplacements du président du conseil départemental (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de sa prise de fonctions à aujourd'hui.
- 2) les notes de frais de restauration du président du conseil départemental (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de sa prise de fonctions à aujourd'hui.
- 3) les notes de frais de représentation du président du conseil départemental (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de sa prise de fonctions à aujourd'hui.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier les éléments en réponse à votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.